

Questions orales

LE MULTICULTURALISME

LE FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Multiculturalisme. Il vient d'annoncer une augmentation du financement du multiculturalisme, qui est annonciatrice d'élections. Le dernier gouvernement libéral a fait la même chose avant les dernières élections et a augmenté ce financement en le portant à 24 millions de dollars.

Pourquoi le gouvernement conservateur a-t-il laissé le financement destiné au multiculturalisme retomber à près de 22 millions de dollars après les élections de 1984? Ne s'est-il aperçu des besoins de financement du multiculturalisme qu'à l'approche des élections?

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, c'est le 4 septembre 1984 que le gouvernement a commencé à s'engager fermement à créer une société où régnerait une plus grande égalité des chances. C'est le gouvernement actuel qui a établi le comité permanent sur le multiculturalisme. C'est lui qui a mis en application le projet de loi C-62 sur l'équité en matière d'emploi, que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a proposé.

Des voix: Bravo!

• (1440)

M. Weiner: Effectivement, c'est le gouvernement actuel qui propose la première loi sur le multiculturalisme du monde occidental. Il l'appuie d'une politique énergique et de nouvelles orientations.

L'EXAMEN DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, les représentants du Conseil ethnoculturel du Canada, avec lesquels les membres de chacun des trois caucus se sont entretenus aujourd'hui, ont réclamé beaucoup plus que de simples subventions pour le multiculturalisme, et notamment la création d'un poste de commissaire au multiculturalisme.

Étant donné qu'on examinera bientôt à l'étape du rapport le projet de loi C-93, le ministre est-il disposé à envisager d'y apporter les amendements d'examen qui s'imposent pour faciliter la refonte de la politique du gouvernement? Examinera-t-il ces amendements qu'ont rejetés ses collègues au comité législatif profitant que les députés de l'opposition étaient absents et donc dans l'impossibilité d'en prendre la défense?

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Multiculturalisme)): Comme vous le savez, Monsieur le Président, le député d'Edmonton, qui préside ce comité législatif, a présenté les recommandations du comité. Nous les examinerons bientôt à l'étape du rapport et de la troisième lecture. On ne voudra assurément pas que je parle de ce qui s'est produit au comité.

Je signale simplement que je piloterai la mesure. Cela fait partie de mon rôle dans le grand domaine du multiculturalisme. Grâce au soutien d'autres ministériels, j'en surveillerai l'application dans le cadre de l'engagement intergouvernemental dont elle fait l'objet.

Comme je l'ai déjà rappelé, depuis septembre 1984, nous avons continué à consolider cet engagement. Pour ce qui est des nominations ethnoculturelles, on a nommé dernièrement à la Cour suprême un juge qui est membre de l'une de nos collectivités ethnoculturelles.

* * *

L'AGRICULTURE

LA SÉCHERESSE DANS L'OUEST—L'IMPACT SUR LES ÉLEVEURS

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. La sécheresse qui sévit dans l'Ouest a maintenant atteint son point critique pour les éleveurs de bétail. Plusieurs zones n'ont reçu aucune précipitation depuis le mois d'août dernier. L'herbe ne pousse pas. Le reste du fourrage d'hiver s'épuise rapidement pour maintenir les troupeaux.

Le vice-premier ministre peut-il dire à la Chambre et, ce qui importe encore plus, aux éleveurs de l'Ouest sur quelles nouvelles formes d'aide vont-ils pouvoir compter immédiatement pour remédier à cette très grave situation?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je suis heureux de dire à la Chambre que le ministre de l'Agriculture est aujourd'hui en route pour l'Ouest. Lui et son secrétaire parlementaire, le député de Brandon—Souris, accompagnés du ministre d'État chargé des Céréales, examineront personnellement la situation, en rendant visite aux agriculteurs et en discutant avec eux.

Ils participeront demain à une réunion des ministres provinciaux et fédéraux pour discuter des programmes qu'on peut mettre sur pied de façon coordonnée pour remédier à ce très grave problème. Nous le considérons très grave en effet, et nous croyons que la responsabilité d'y remédier incombe autant aux provinces qu'au gouvernement fédéral.

Le premier ministre a reconnu la responsabilité du fédéral. Le ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement, a déjà répondu aux besoins de l'agriculture, et je suis convaincu qu'il le fera à nouveau.

Je suis persuadé que la réunion de demain produira des résultats très positifs et très fructueux.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME DE STABILISATION DES TROUPEAUX

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Étant donné la sécheresse dont on a déjà fait état, le gouvernement du Canada est-il disposé à établir un programme de stabilisation des troupeaux, ce qui serait une réponse affirmative à ceux qui se demandent s'ils vont avoir de l'aide? Comme dans le passé, va-t-il donner des fonds afin d'approvisionner en fourrage les zones sinistrées ou de trouver d'autres pâturages pour les troupeaux, et va-t-il lancer un programme de stabilisation des troupeaux?